

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy, tenue le mardi 19 novembre 2019 à 19 h 30 au local de la FADOQ du Centre communautaire, 1980 rue Bonin.

Mot de bienvenue

Madame Pauline Dauphin, présidente, agit comme présidente de l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants.

Ouverture de l'assemblée générale

La présidente de l'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée à 19 h 30. Il y a 11 personnes présentes à l'assemblée.

Lecture de l'avis de convocation

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture de l'avis de convocation paru sur le site Web et la page Facebook de la municipalité de Saint-Barthélemy. Sur le site web de la Coopérative de services de santé et envoyée par courriel aux membres. Dans le bulletin municipal de Saint-Cuthbert. Des avis de convocation ont été placés dans les caisses populaires, les pharmacies et certains commerces de la région. (Voir annexe)

19.11.04 Lecture du projet de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour, il est proposé par monsieur Gérald Boisvert, appuyé de monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

19.11.05 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2019

Il est proposé par monsieur Serge Paulin, appuyé de monsieur Réjean Sylvestre et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier annuel se terminant le 31 août 2019 tel que présenté par madame Mélanie Livernoche, vérificatrice comptable de la firme Stéphane Bérard, CPA Inc. Adopté à l'unanimité.

Période de questions :

Aucune question.

19.11.07 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 20 novembre 2018

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture du procès-verbal, il est proposé par madame Claudette Gagnon, appuyé de monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 novembre 2018 tel que lu.

Bilan des activités du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Madame Pauline Dauphin donne le bilan des activités du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 effectuées par le conseil d'administration de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy.

19.11.09 Nomination d'un vérificateur

Il est proposé par monsieur Serge Paulin, appuyé de monsieur Robert Croisetière et résolu à l'unanimité de nommer la firme Stéphane Bérard CPA Inc. pour faire la vérification comptable des états financiers de la Coopérative de services de Santé de Saint-Barthélemy pour la prochaine année.

Période de questions :

Aucune question.

Nomination d'un président et secrétaire d'élection

Mme Pauline Dauphin mentionne qu'il y a 3 postes en nomination.

La présidente d'assemblée, madame Pauline Dauphin, invite les membres de l'assemblée à choisir un président et un secrétaire d'élection.

19.11.11 Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection

Il est proposé par monsieur Gérald Boisvert et secondé de madame Gertrude Boisvert de nommer monsieur Claude Jean comme président d'élection et madame Johanne Caron comme secrétaire d'élection.

19.11.09 Mises en candidature :

Le président d'élection mentionne que s'il y a plus d'une personne qui accepte un même poste, il y aura élection. Seuls les membres de la Coopérative de services de Santé ont droit de vote.

Le président d'élection, monsieur Claude Jean, demande aux membres de l'assemblée les mises en candidature pour combler les postes.

Nom proposé : **monsieur Denis Brizard**

Proposé : monsieur Gérald Boisvert

Secondé : madame Pauline Dauphin

Acceptation : monsieur Brizard accepte le poste.

Nom proposé : **Réjean Sylvestre**

Proposé : monsieur Robert Croisetière

Secondé : madame Pauline Dauphin

Acceptation : monsieur Sylvestre accepte le poste.

Nom proposé : **madame Carmen Duhaime**

Proposé : madame Pauline Dauphin

Secondé : monsieur Réjean Sylvestre

Acceptation : madame Duhaime accepte le poste.

Nomination de deux scrutateurs :

N'ayant pas deux nominations sur un même poste, ce point de l'ordre du jour est non applicable.

Élection des membres du conseil d'administration :

Le président d'élection, monsieur Claude Jean, déclare messieurs Denis Brizard, Réjean Sylvestre et madame Carmen Duhaime, membres du conseil d'administration.

Puisque que ce ne sont pas des nouveaux membres, l'engagement solennel est déjà actif.

Questions diverses :

Aucune question.

19.11.16 Levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Claudette Gagnon, secondé de monsieur Serge Paulin et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.
Il est 20 h 20.

Pauline Dauphin, présidente d'assemblée

Johanne Caron, secrétaire